

INFORMATIONS ET TARIFS PENSION / DEMI-PENSION SEPTEMBRE 2026

(Sous réserve d'évolution)

EXEMPLAIRE À CONSERVER

APPRENTIS

Délibération n°2025.00792 du 22/05/2025 - Région Hauts De France: **annule et remplace tout document précédemment transmis.**

Tarifs sous réserve d'évolution ultérieure

	Tarif Forfaitaire / semaine de cours selon planning prévu à l'UFA
Interne	72,45 €
Demi-pensionnaire	20,25 €

La Carte Génération HDF permet le passage au self du Lycée dès sa validation. À défaut: prévoir l'achat d'une carte de cantine au tarif de 10€, auprès de Mme LEFEVRE.

Les tarifs sont forfaitaires, aucune déduction ne sera faite sauf sur demande de la famille au delà d'une semaine d'absence, si celle-ci est justifiée au sens de la réglementation du travail et si un justificatif a été fourni.

LES APPRENTIS INTERNES ET DEMI PENSIONNAIRES : le règlement se fera au trimestre à réception de la facture. Possibilité de paiement en plusieurs fois. Cette demande doit être faite à la rentrée à l'économat. (Mme LEFEVRE: sherazade.lefevre@educagri.fr)
Un état des lieux de sortie de la chambre sera réalisé chaque vendredi et **toute dégradation sera facturée.**

Le régime choisi doit être respecté. Un seul changement de régime autorisé en cours de formation.
Pas de changement de régime possible en cours de trimestre. La demande doit être faite par écrit pour le trimestre suivant.

Les internes ont la possibilité d'arriver le dimanche soir - sur réservation uniquement - auprès de la vie scolaire du Lycée: 03.23.71.50.79

ou en cas de réservation urgente durant le week end au 06.21.70.99.34

Nuitée du dimanche + petit déjeuner : 9,00€ Le montant sera ajouté à la facture trimestrielle

TRANSPORTS EN COMMUN: APPRENTIS

Note importante :

Le statut d'apprenti ne donne pas accès à la gratuité des Transports.

Les apprentis peuvent utiliser les transports scolaires mais en ayant veillé, en amont, à prendre contact avec :

La Société de Transport concernée pour l'achat d'une carte ou tickets de transport.

Pour exemple: Coord. de La Régie des Transports de l'Aisne (R.T.A)= 03.23.50.68.70

Pour tous renseignements sur les conditions liées au transport lorsqu'on est apprenti: contactez

MOBILITEL au 03.23.50.68.70

NB: En l'absence de transports scolaires le mercredi soir: une navette est organisée par notre établissement

Trajet: **16h30 Crezancy- Château-Thierry (Lycée. J De La Fontaine)**

Prix d'1 trajet Navette Lycée: 2€: à régler le lundi ou mardi au plus tard auprès de Mme LEFEVRE

L'apprenti doit ensuite donner son ticket à la Vie Scolaire du Lycée avant 10h le mercredi